



Schola Europaea
Ecole européenne de Bruxelles 1

APPEL D'OFFRES OUVERT N° EEBI/2026/001

SERVICE DE CANTINE SCOLAIRE DURABLE

Questions et réponses

Date de publication : 29 avril 2026

Le présent document complète le document « Questions & Réponses – 24 avril » publié le 24/04/2026. Les soumissionnaires sont invités à prendre connaissance des deux documents conjointement.

Question 3

Concernant les repas destinés aux adultes accompagnateurs :

- Qu'est-ce qu'il faut inclure dans le menu pour les "repas adultes"?
- Est-ce que les adultes accompagnateurs mangent le même repas que les enfants ?
- Peut-on avoir les données sur le personnel engagé (salaire, avantages, horaires)?

Réponse 3

1. Même menu que pour les enfants.
2. Les adultes accompagnateurs mangent le même repas que les enfants.
3. Horaires : voir réponse à la question 1.

Complément à la réponse 3 publiée le 24/04/2026:

À titre de précision, les horaires détaillés du personnel sont les suivants :

HORAIRE LINEAIRE		
	HEURES / JOUR	HEURES / SEMAINE
UNIT - 7 > 15h00	7,6	38
CHEF - 7 > 15h00	7,6	38
CHEF DE PARTIE - 7 > 15h00	7,6	38
DAME DE CUISINE - 7 > 15h00	7,6	38
DAME DE CUISINE - 7 > 15h00	7,6	38
DAME DE CUISINE - 7 > 15h00	7,6	38
DAME DE CUISINE - 7 > 15h00	7,6	38
DAME DE CUISINE - 9h30 > 15h00	5	25
DAME DE CUISINE - 10h30 > 15h00	4	20
PLONGEUR - 10h30 > 15h00	4	20
PLONGEUR - 10h30 > 15h00	4	20
Total	70,2	351

Ces éléments constituent un complément d'information à la réponse initiale.

Question 5

Dans le cadre du présent appel d'offres, nous souhaitons obtenir les clarifications suivantes:

1. Les grammages indiqués dans le cahier des charges sont-ils corrects ?

Les grammages indiqués dans le cahier des charges nous semblent globalement clairs. Toutefois, les grammages de la composante protéique pour les repas destinés aux élèves de maternelle nous paraissent particulièrement faibles.

2. Quelle formule d'indexation est applicable ?

Réponse 5

1. *Réponse à venir ultérieurement.*

Réponse à la question 5.1 apportée dans la présente publication :

Les grammages des portions protéiques pour les élèves de maternelle ont été revus de 30g à 50g.

Les modifications apportées sont reprises dans une version révisée de l'annexe 1, dans laquelle elles apparaissent en surbrillance.

L'annexe 1 mise à jour est disponible via le lien suivant :

https://www.eeb1.com/app/uploads/2026/04/ANNEXE-I.-REPAS-TYPE-MENU_REV1.pdf

Cette version révisée remplace l'annexe précédemment publiée.

2. La formule d'indexation applicable est celle décrite à l'article 1.5.2 du projet de contrat-cadre.

Question 6

Concernant la date de soumission, quelle est l'heure exacte de soumission ?

Réponse 6

La date limite de réception des offres est fixée au 05/05/2026 à 20h00 (UTC+02:00).

Cette information est reprise dans l'avis de marché, disponible via le lien suivant:

<https://www.eeb1.com/app/uploads/2026/03/Avis-de-marche.pdf>

Les soumissionnaires sont invités à s'y référer pour les modalités complètes de dépôt des offres.
